

Assistant/e socio-éducatif/-ve

Programme de formation pour les écoles professionnelles pour la formation raccourcie

Variante généraliste

pour les bases de formation révisées

18 mars 2021



Contenu

Introduction.....	3
Tableau des leçons	Fehler! Textmarke nicht definiert.
Programme de formation école professionnelle.....	7

Introduction

Le programme de formation de l'école professionnelle aide les enseignants à préparer les contenus scolaires et initie systématiquement les personnes en formation aux compétences à acquérir. Le programme de formation de l'école professionnelle se compose de cinq parties : l'une se rapporte aux compétences opérationnelles générales, les quatre autres aux compétences opérationnelles spécifiques aux orientations (accompagnement des enfants, des personnes handicapées, des personnes âgées et variante généraliste). Chaque partie comprend différentes unités d'enseignement : celles-ci mettent en évidence les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs à traiter pour chaque année d'apprentissage.

Chaque programme de formation commence par le tableau des périodes d'enseignement de l'école professionnelle. Celui-ci précise le nombre de leçons prévues pour une compétence opérationnelle par année d'apprentissage, le moment du cours interentreprises correspondant et les approfondissements enseignés durant la troisième année d'apprentissage.

Vient ensuite le programme de formation proprement dit : il indique pour chaque compétence opérationnelle l'année d'apprentissage pendant laquelle elle sera traitée et (à nouveau) le nombre de leçons qui y seront consacrées. Chaque compétence opérationnelle est décrite en introduction, puis les objectifs évaluateurs correspondants dans les trois lieux de formation du plan de formation sont listés. Les objectifs marqués en gras dans la colonne « Objectifs évaluateurs école professionnelle » sont ceux qui doivent être traités dans cette unité d'enseignement. Les objectifs évaluateurs qui ne sont pas marqués en gras sont traités durant une autre année d'apprentissage.

Après les objectifs évaluateurs, les contenus d'apprentissage à enseigner dans le cadre de cette unité d'enseignement sont énumérés. Ils sont obligatoires pour les écoles professionnelles. Pour certaines compétences opérationnelles, des théories, concepts et/ou modèles sont précisés. Ceux-ci font partie de l'unité d'enseignement et sont également obligatoires pour les cours.

Tableau des leçons

selon l'art. 7 de l'OFPr ASE

Enseignement	1ère année d'apprentissage Leçons	2ème année d'apprentissage Leçons	Total Leçons
Total leçons connaissances professionnelles	360	360	720
a : Mise en œuvre de compétences transversales	40	140	180
b: Accompagnement au quotidien	160	0	160
c : Encouragement de l'autonomie et de la participation	40	40	80
d : Travail au sein d'une organisation et en équipe	0	60	60
Total compétences opérationnelles générales	240	240	480
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	0	70	70
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	120	50	170
Total leçons variante généraliste	120	120	240
Total leçons EP par orientation	360	360	720

Compétences professionnelles : Nombre de leçons par compétence opérationnelle et année d'apprentissage
école professionnelle / cours interentreprises

Le nombre de leçons ou le nombre de jours par an est indiqué entre parenthèses.

Domaine des compétences opérationnelles (DCO)	1ère année d'apprentissage	2ème année d'apprentissage
a: Mise en œuvre de compétences transversales	a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (20)	a1: agir en conformité avec son rôle professionnel (40)
	a2: réfléchir à son propre travail	a2: réfléchir à son propre travail (40)
	a3: établir des relations de manière professionnelle (3)	a3: établir des relations de manière professionnelle (40) plus CIE a3 (2)
	a4: communiquer de manière adaptée au destinataire et à la situation (20)	
		a5 : contribuer à la résolution des conflits (20)
Total leçons / jours CIE DCO a	40 / 3	140 / 2
b: Accompagnement au quotidien	b1: planifier son travail (20)	
	b2: organiser de manière structurée le déroulement de la journée avec les personnes accompagnées (20)	
	b3: protéger la sphère privée et ménager des possibilités d'intimité (20)	
	b4 : organiser l'environnement quotidien (10)	
	b5: effectuer des tâches d'économie domestique (10)	
	b6: préparer et accompagner la prise de repas (20)	
	b7: créer un environnement qui stimule la mobilité (20)	
	b8: apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels (10)	
	b9 : agir de manière appropriée lors des situations d'accident, de maladie et d'urgence (30) plus CIE b9 (1)	
Total leçons / jours CIE DCO b	160 / 1	0 / 0
c : Encouragement de l'autonomie et de la participation	c1: encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle (20)	
	c2: accompagner les personnes dans leurs processus de décision (20)	
		c3: soutenir les contacts sociaux et les relations (40)
Total leçons / jours CIE DCO c	40 / 0	40 / 0
d : Travail au sein d'une organisation et en équipe		d1: collaborer au sein de l'équipe (10)
		d2: collaborer avec des professionnel d'autres domaines (10)
		d3: collaborer avec les proches et d'autres personnes de référence (10)
		d4: collaborer au processus de management de la qualité (20)
		d5: effectuer des tâches administratives générales (10)
Total leçons / jours CIE DCO d	0 / 0	60 / 0
Total leçons / jours CIE CO gén.	240 / 4	240 / 2

e : Gestes adéquats dans des situations exigeantes		e13: accompagner les personnes lors du processus d'admission dans l'institution (10)
		e14: accompagner les personnes lors de situations exigeantes en matière de prise en charge (10) plus CIE e14 (1)
	e15: effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées (6)	e15: effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées (40)
		e16: accompagner les personnes accompagnées dans le processus d'adieu et deuil (10) plus CIE e16 (1)
Total leçons / jours CIE DCO e	0 / 6	70 / 2
f. Soutien aux processus d'autonomisation et d'éveil, de développement et de soins	f13: participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes accompagnées ainsi qu' à l'identification des contextes nécessitant un soutien (60)	
	f14: participer à la planification de prestations et activités pour les personnes accompagnées (60)	
		f15: accompagner les personnes accompagnées lors de la réalisation de prestations et d'activités (30) plus CIE f13, f14, f15, b6 (2)
		f16: participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes accompagnées (20)
Total leçons / jours CIE DCO f	120 / 0	50 / 2
Total leçons / jours CIE DCO par orientation	120 / 6	120 / 4

Programme de formation école professionnelle

Compétence opérationnelle f13 : participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes accompagnées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien		
Année d'apprentissage : 1	Domaine de compétence opérationnelle f: Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (variante généraliste)	Nombre de leçons : 60
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve suit un concept, sur lequel est basé le travail, avec des objectifs et/ou thèmes individuels ou de groupe. Il/elle observe la personne accompagnée et l'aide à percevoir et à exprimer ses préoccupations, ses centres d'intérêt et ses souhaits. Il/elle utilise pour cela des moyens de communication appropriés et adaptés au destinataire. Il/elle documente les besoins exprimés et ses observations et veille à ce que la documentation soit rédigée dans un langage clair et compréhensible, dans le respect de la protection des données. Il/elle en déduit d'éventuels besoins et préoccupations des personnes accompagnées et élabore au sein de l'équipe des mesures de soutien. Il/elle transmet les informations à l'équipe ou aux autres personnes responsables par les voies prévues à cet effet.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f13.1 ... prend en compte systématiquement les besoins des personnes accompagnées. (C3) f13.2 ... tire des conclusions par rapport à d'éventuels besoins de la personne accompagnée, et ce à partir des observations et des informations recueillies directement auprès d'elle. (C4) f13.3 ... connaît l'importance d'une observation différenciée, dépourvue de jugement de valeur et liée à une certaine situation. (C3) f13.4 ... documente systématiquement et de manière compréhensible les observations et les remarques en intégrant les outils de l'établissement et dans le respect de la protection des données. (C3)	f13.1.1 ... illustre les caractéristiques et l'utilisation de méthodes et d'instruments pour l'identification des besoins des personnes accompagnées. (C2) f13.1.2 ... illustre les processus de développement et d'auto-apprentissage chez les enfants. (C2) f13.1.3 ... illustre les processus fondamentaux d'éducation, de développement et de soins. (C2) f13.1.4 ... illustre des bases pédagogiques déterminantes et les met en rapport avec son expérience professionnelle. (C4) f13.1.5 ... énumère les points les plus importants de la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'enfant et examine les pratiques professionnelles pour l'application de ces droits. (C4) f13.1.6 ... illustre les éléments relatifs à la mise en danger du bien-être de l'enfant, exemples à l'appui. (C2)	f13.2.1.1 ... démontre dans des exercices de simulation comment renforcer les personnes accompagnées dans la reconnaissance et l'expression de leurs propres besoins et intérêts. (C3)

	<p>f13.1.7 ... illustre la procédure à suivre en cas de danger pour le bien-être de l'enfant à l'aide d'exemples. (C2)</p> <p>f13.1.8 ... explique les concepts d'accompagnement de personnes accompagnées. (C2)</p> <p>f13.1.9 ... explique, exemples à l'appui, le handicap comme le résultat de l'interaction entre un déficit corporel, cognitif, psychique, sensoriel ou perceptif et des obstacles environnementaux. (C2)</p> <p>f13.1.10 ... met en évidence les principes, le contenu et la finalité de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap et analyse sa position et sa façon d'agir sur cette base. (C3)</p> <p>f13.2.1 ... explique les bases de l'identité et leur signification. (C2)</p> <p>f13.2.2 ... explique l'importance des différentes dimensions des besoins, exemples à l'appui. (C2)</p> <p>f13.3.1 ... illustre, exemples à l'appui, la différence entre interprétation et observation. (C2)</p> <p>f13.3.2 ... explique, exemples à l'appui, l'importance d'une observation différenciée, la plus objective possible et dépourvue de jugement de valeur. (C2)</p> <p>f13.4.1 ... nomme les moyens et méthodes de documentation des observations. (C1)</p>	
<p><u>Contenus d'apprentissage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoins des personnes accompagnées, notions de besoins fondamentaux • Bases de l'identité • Développement de l'identité, développement psycho-social • Développement de l'apprentissage chez l'enfant • Courant pédagogique pour l'accompagnement des enfants • Concept d'accompagnement des personnes en situation de handicap (PPH) • Perception-Observation-Interprétation 		

- Méthodologie d'observation
- Mise en danger du bien-être de l'enfant
- Droit et protection de l'enfant
- Droit des personnes en situation de handicap
- Préjugés, discrimination, jugements de valeur, stigmatisation
- Importance d'une observation différenciée, la plus objective possible et dépourvue de jugement de valeur
- Gestion des clichés et des préjugés sociaux
- Principes éthiques et juridiques pour gérer les préjugés et la discrimination
- Attitudes et comportements de la société à l'égard des personnes en situation de handicap

Théories, concepts, modèles

- La pyramide des besoins (Maslow)
- Théorie des besoins fondamentaux (V. Henderson)
- Modèle bio-psycho-social
- Le développement psychosocial (E. Erikson)
- Les 5 piliers de l'identité (H. Petzold)
- Théories de l'apprentissage (conditionnement classique, apprentissage par essais et erreurs, apprentissage par renforcement, apprentissage par modèle, apprentissage par intuition)
- Pédagogie Montessori, Pikler...
- Observation méthodologique
- Déclaration des Nations Unies, Droit des enfants
- Déclaration des Nations Unies, Droit des personnes en situation de handicap

Compétence opérationnelle f14 : participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes accompagnées		
Année d'apprentissage : 1	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (variante généraliste)	Nombre de leçons : 60
Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve, en collaboration avec l'équipe et si possible avec la personne accompagnée, évalue ses observations. En collaboration avec la personne accompagnée et en impliquant l'équipe, il/elle déduit des objectifs, des mesures et des activités qui servent au maintien de la qualité de vie, de l'indépendance, de l'autonomie et de l'auto-efficacité ou de la participation sociale de la personne accompagnée, et les met en œuvre dans une planification concrète. Dans ce contexte, il/elle tient compte des compétences cognitives, psychiques, physiques et sociales ainsi que des besoins et des intérêts de la personne. Il/elle propose en fonction de ses expériences des mesures permettant d'atteindre les objectifs et/ou incite la personne accompagnée à faire des propositions. Le cas échéant, il/elle implique d'autres professionnels, le représentant légal ou l'entourage de la personne.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f14.1 ... communique les observations et ses propres réflexions concernant la planification à l'équipe et formule des propositions et des mesures. (C4) f14.2 ... tient compte, lors de la formulation d'objectifs et de la planification de mesures, des besoins de la personne accompagnée, de ses compétences cognitives, psychiques, physiques et sociales ainsi que des informations importantes issues de sa biographie. (C3) f14.3 ... renforce l'efficacité personnelle, l'autonomie, l'indépendance, l'autodétermination et la participation des personnes dans l'accompagnement au quotidien. (C3) f14.4 ... analyse des séquences d'accompagnement par étapes et propose une aide spécifique. (C4)	f14.1.1 ... formule des objectifs vérifiables pour différentes activités individuelles et de groupe et les applique, exemples à l'appui. (C3) f14.2.1 ... décrit les méthodes du travail biographique et les applique, exemples à l'appui. (C3) f14.2.2 ... explique l'importance des représentants légaux et de l'environnement social élargi pour les personnes prises en charge et met en évidence, exemples à l'appui, comment il/elle les intègre dans l'accompagnement en tant que partenaires. (C3) f14.2.3 ... illustre les aspects du développement social, linguistique, moteur, cognitif et émotionnel des personnes. (C2) f14.2.4 ... décrit certaines formes de handicaps physiques, cognitifs, sensoriels ou liés à la perception, exemples à l'appui. (C2) f.14.2.5 ... illustre des facteurs d'influence favorables et défavorables au développement, exemples à l'appui. (C2) f14.3.1 ... met en évidence des concepts et des modèles d'autodétermination, d'auto-efficacité et de participation, exemples à l'appui. (C3) f14.3.2 ... illustre le concept d'autonomie. (C3) f14.3.3 ... illustre les facteurs qui favorisent l'auto-efficacité. (C2)	f14.2.1.1 ... planifie des prestations possibles dans des exercices de simulation en se basant sur les centres d'intérêt de la personne accompagnée. (C3) f14.3.1.1 ... soutient, dans des exercices de simulation, la mise en œuvre de prestations avec de nouveaux médias. (C3)

	<p>f14.4.1 ... illustre des mesures permettant d'encourager l'indépendance et d'améliorer ou de préserver les compétences des personnes accompagnées, exemples à l'appui. (C2)</p>	
<p><u>Contenus d'apprentissage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de développement • Les facteurs de développement • Développement de la motricité • Développement de la perception • Développement cognitif • Développement du langage • Développement affectif • Développement du comportement social • Développement de la morale • Développement de la sexualité • Etapes de vie et tâches de développement • Mesures d'accompagnement favorables au développement • Handicap et troubles psychiques, physiques, cognitifs, sensoriels • Mise en application d'une méthode de planification • Mise en application du travail biographique • Prise en compte des concepts d'autodétermination, autonomie, auto-efficacité, participation, intégration, inclusion • Définition des objectifs (SMART) • Planification méthodique d'activités adaptées aux destinataires <p><u>Théories, concepts, modèles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement de la pensée (J. Piaget) • ICF • ICD-10 • Modèle bio-psycho-social • Auto-détermination • Inclusion, Intégration • Méthode de planification des 6 étapes (IPDRCE : Informer, Planifier, Décider, Réaliser, Contrôler, Evaluer) 		

Compétence opérationnelle e13 : accompagner les personnes accompagnées lors du processus d'admission dans l'institution		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (variante généraliste)	Nombre de leçons : 10
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne les nouveaux arrivants de manière individuelle et adaptée à leurs besoins. Il/elle se procure toutes les informations nécessaires, comme par exemple les habitudes, les préférences, les besoins de soins et la biographie de la personne accompagnée. Dans ce contexte, il/elle consulte en cas de besoin les proches ou les représentants légaux des personnes accompagnées. Il/elle établit le contact entre la nouvelle personne et le groupe existant. L'assistant/e socio-éducatif/-ve soutient l'intégration des personnes accompagnées en tenant compte de leurs besoins. Il/elle laisse la relation se construire peu à peu et fait preuve d'une grande ouverture d'esprit vis-à-vis des personnes accompagnées. Il/elle veille à ce que l'équipe assure la continuité du processus d'intégration. Pendant la phase d'admission ou du moins pendant les premiers jours, l'assistant/e socio-éducatif/-ve collabore étroitement, en tant que personne de référence, avec l'entourage et l'équipe.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e13.1 ... accompagne un/e nouvel/le arrivant/e avec empathie et de manière centrée sur la personne dans un groupe de personnes existant. Il/elle présente l'offre de prestations, les locaux et l'environnement de la structure résidentielle ou d'accueil de jour. (C3) e13.2 ... utilise la connaissance de la biographie individuelle, les besoins et les habitudes de vie de la personne accompagnée lors de son intégration à la nouvelle situation. (C5) e13.3 ... est conscient/e de l'importance des contacts sociaux et aide la personne accompagnée, en fonction de ses besoins, à établir des relations sur le nouveau lieu de vie, lors de l'intégration à un groupe et lors de fin de relation. (C3)	e13.2.1 ... illustre l'importance du travail biographique dans le contexte de la gestion et de l'organisation de la vie quotidienne. (C3)	
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de l'anamnèse • Travail biographique : techniques • Importance du travail biographique, curriculum vitæ de la personne accompagnée • Processus de dynamique de groupe • Planification de l'entrée • Importance du travail des personnes de référence 		
<p>Théories, concepts, modèles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail biographique (par exemple Tom Kitwood) • Etapes de développement d'un groupe (Tuckman) 		

Compétence opérationnelle e14 : accompagner les personnes accompagnées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle : e Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (variante généraliste)	Nombre de leçons : 10
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve agit de manière professionnelle dans des situations exigeantes. Il/elle identifie les situations dans lesquelles les personnes accompagnées se comportent de façon inhabituelle ou de manière à présenter un risque pour elles-mêmes ou pour des tiers, agit en fonction des nécessités de la situation et en la désamorçant au maximum. Dans des situations tendues, il/elle agit de manière réfléchie, assure la sécurité de toutes les personnes impliquées et reconnaît ses propres limites. En cas de besoin, il/elle va chercher de l'aide à temps. L'assistant/e socio-éducatif/-ve est conscient/e du fait que des facteurs liés aux personnes et à l'environnement, tout comme son propre comportement peuvent contribuer à ces situations. Il/elle participe à l'élaboration d'alternatives comportementales pour toutes les personnes concernées, communique ses réflexions à l'équipe et effectue une analyse critique de son propre comportement.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e14.1 ... prend en compte tout comportement à risque pour les personnes elles-mêmes et pour des tiers et agit de manière adéquate. (C4) e14.2 ... protège les personnes accompagnées, le groupe et lui/elle-même dans des situations représentant un danger aussi bien pour lui/elle-même que pour autrui. (C3) e14.3 ... applique les concepts, les méthodes et les modèles de l'institution de manière cohérente et conforme à la situation. (C3) e14.4 ... évalue un éventuel abus de pouvoir dans une situation et transmet l'information conformément aux directives de l'institution. (C4)	e14.1.1 ... illustre, exemples à l'appui, les facteurs personnels, environnementaux, ainsi que son propre comportement qui, peuvent entraîner un comportement à risque pour les personnes elles-mêmes et/ou pour des tiers. (C4) e14.2.1 ... illustre des possibilités d'action pour intervenir – de manière préventive et dans une approche de désescalade – dans des situations présentant un risque pour lui/elle-même ou pour des tiers. (C2) e14.4.1 ... explique les dispositions légales concernant les mesures de contrainte. (C2)	e14.1.1.1 ... analyse des situations d'accompagnement exigeantes et présente différentes possibilités d'intervention et d'action. (C4)
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des notions (comportement exigeant, trouble du comportement, agression et violence, crise, désescalade, mesures restreignant la liberté de mouvement) • Formes de comportements exigeants • Mise en danger de soi et d'autrui • Facteurs de risque et de protection (déclencheurs de comportements exigeants / prévention) • Gestion des comportements exigeants • Méthodes d'intervention et possibilités d'action • Limites de la personne professionnelle, gestion des situations stressantes, hygiène mentale • Préservation de la dignité • Procédures internes à l'établissement en matière de gestion de la violence 		

- Ressources de conseil externes pour les personnes accompagnées et les ASE
- Droit de la protection de l'enfant et de l'adulte, les mesures limitant la liberté
- Services de conseil externes
- Placement à des fins d'assistance
- Attitude dans les institutions

Théories, concepts, modèles

- Modèle de l'iceberg (conflits)
- Modèle de crise (E. Schuchardt)
- Modèle de gestion des agressions NAGS
- Bases juridiques du droit de la protection de l'enfant et de l'adulte

Compétence opérationnelle e15 : effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (variante généraliste)	Nombre de leçons : 40
<p>Description de la compétence Dans son travail quotidien avec les personnes accompagnées, l'assistant/e socio-éducatif/-ve peut être amené/e à prendre des mesures de soins spécifiques. Ce faisant, il/elle applique ses connaissances en anatomie et en pathologie ainsi que des principes de mobilisation et d'ergonomie. Là où c'est opportun et possible, il/elle combine des actes de soins avec des éléments d'accompagnement et de soutien. Il/elle observe les modifications de l'état de santé général ainsi que l'action et les effets secondaires des traitements. Il les documente et informe le professionnel compétent de toute anomalie. Selon les besoins et les directives de l'institution, il/elle accompagne les personnes accompagnées aux examens médicaux et rendez-vous thérapeutiques. Il/elle défend les intérêts des personnes accompagnées et veille à un échange d'informations optimal entre les personnes concernées. Le cas échéant, il/elle implique l'entourage de la personne accompagnée.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e15.1 ... exécute des actes médicotechniques. (C3) e15.2 ... observe des modifications de l'état de santé et informe les services compétents de toute anomalie. (C4) e15.3 ... applique des principes de base de mobilité et d'ergonomie dans les soins et l'accompagnement et les soins quotidiens de la personne accompagnée. (C3)	e15.1.1 ... explique l'anatomie et la physiologie du corps humain. (C2) e15.2.1 ... explique les maladies fréquentes, exemples à l'appui. (C2) e15.2.2 ... illustre les symptômes de maladies, tels que fièvre, douleurs, difficultés respiratoires, gonflement, altération de la conscience, changement de la perception et œdème. (C2) e15.3.1 ... explique des méthodes de prévention de la thrombose et des escarres. (C2)	e15.1.1.1 ... exécute des actes médicotechniques dans des exercices de simulation. (C3) e15.1.1.2 ... réalise les soins des nourrissons et des enfants en bas âge dans des exercices de simulation. (C3) e15.2.1.1 ... explique les principes de l'hygiène et de la prévention des infections, et applique les mesures de prévention nécessaires dans les situations d'exercices. (C3) e15.3.1.1 ... associe, dans des exercices de simulation, des actes médicaux à des éléments d'accompagnement et de soutien. (C3) e15.3.1.2 ... applique les connaissances de base de mobilisation et d'ergonomie dans des exercices de simulation et utilise au besoin les moyens auxiliaires adéquats. (C3)
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système cardiovasculaire, sang (anatomie, physiologie) • Maladies cardiovasculaires (hypertension, hypotension, thrombose, infarctus, insuffisance cardiaque), soins et prévention • Système respiratoire (anatomie, physiologie) • Maladies du système respiratoire (asthme, bronchite, pneumonie, grippe, rhumes), soins et prévention • Système nerveux (anatomie, physiologie) • Maladies du système nerveux (épilepsie, apoplexie, aphasie, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, démence, douleur, maladies psychiques, dépendance aux médicaments et à l'alcool), soins et prévention • Système locomoteur (anatomie et physiologie) 		

- Maladies du système locomoteur (arthrose, ostéoporose, rhumatismes), soins et prévention
- Peau (anatomie, physiologie)
- Maladies de la peau (névrodermite, mycoses, eczéma, verrues, escarres, ulcère de la jambe), soins et prévention
- Yeux, oreilles (anatomie, physiologie)
- Maladies des yeux et des oreilles (conjonctivite, cataracte, glaucome, otite moyenne, déficience visuelle et auditive), soins et prévention
- Système digestif (anatomie, physiologie)
- Maladies du système digestif (constipation, diarrhée, diabète, stomie), soins et prévention
- Système urinaire (anatomie, physiologie)
- Maladies du système urinaire (cystite, incontinence, infections urinaires, hypertrophie de la prostate), soins et prévention
- Système reproducteur (anatomie, physiologie, pathologie), Grossesse et accouchement
- Tumeurs bénignes / malignes, signes d'inflammation
- Signes vitaux : température du corps, tension artérielle, pouls, conscience, respiration
- Principaux symptômes de maladie : signes d'inflammation, fièvre, douleur, détresse respiratoire, changement de conscience, changement de perception, œdème, etc.
- Possible risques et prévention des risques dans le cadre des actes de soins : risque de chute et de blessure, risque d'infection, mauvaise administration de médicaments, risque de fausse route, etc.
- Lignes directrices en matière d'hygiène
- Prophylaxie de la pneumonie, des thromboses, des escarres, des contractures, des chutes, etc.
- Indicateurs d'observation et des mesures de prévention dans chaque système

Théories, concepts, modèles

pas de spécifications données

Compétence opérationnelle e16 : accompagner les personnes accompagnées dans le processus d'adieu et de deuil		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques (variante généraliste)	Nombre de leçons : 10
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve accompagne la fin de vie de la personne accompagnée conformément aux lignes directrices institutionnelles et il/elle accomplit les soins correspondants dans le cadre de ses compétences. Ce faisant, il/elle intègre les connaissances de la biographie et les souhaits de la personne accompagnée. Il/elle soutient les personnes accompagnées et leur entourage dans le processus de séparation. Si cela est souhaité, il/elle peut également impliquer d'autres personnes accompagnées, les proches ou le représentant légal. En cas de décès, il/elle agit conformément aux directives de l'institution. L'assistant/e socio-éducatif/-ve se penche activement sur son propre état dans le contexte du processus de séparation.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
e16.1 ... travaille à l'organisation du processus de séparation de façon consciencieuse et en donnant un sentiment de sécurité et le met en œuvre de manière centrée sur la personne. (C3) e16.2 ... accompagne le processus de fin de vie des personnes accompagnées et tient compte des besoins des proches dans le processus d'adieu et de deuil. (C3) e16.3 ... analyse ses propres émotions et la manière dont la situation l'affecte. Il/elle la gère de manière appropriée. (C4)	e16.1.1 ... explique le processus d'adieu et de deuil et les possibilités de travail sur le deuil. (C2) e16.2.1 ... explique les objectifs et les principes des soins palliatifs et des concepts correspondants à mettre en œuvre dans la pratique. (C3) e16.2.2 ... décrit la gestion des symptômes dans les soins palliatifs. (C2)	e16.1.1.1 ... utilise dans des situations d'exercice des rituels pour accompagner les processus d'adieu et de deuil. (C3) e16.3.1.1 ... analyse ses propres émotions et la manière dont la situation l'affecte. (C4)
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différences entre le deuil des enfants et des adultes • Compréhension de la mort des personnes atteintes d'un déficit cognitif • Phases de deuil • Implication de la famille, des amis et des personnes accompagnantes • Réflexion sur sa propre mortalité • Rituels de deuil • Accompagnement de personnes en deuil ou en fin de vie • Processus de fin de vie (biologique, psychosocial) • Réflexion sur sa propre mortalité • Soins palliatifs • Discussions éthiques actuelles concernant les personnes en situation de handicap : assistance active et passive au décès, euthanasie, mesures de prolongation de la vie • Directives anticipées, mandat pour cause d'incapacité • Possibilités d'assistance au décès : Exit, Dignitas 		

Théories, concepts, modèles

- Phases de deuil (V. Kast ou E. Kübler-Ross)
- Concepts de soins palliatifs

Compétence opérationnelle f15 : accompagner les personnes accompagnées lors de la réalisation de prestations et d'activités		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (variante généraliste)	Nombre de leçons : 30
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve réalise de façon autonome des prestations et des activités d'accompagnement et d'animation avec des personnes individuelles ou avec un groupe de personnes accompagnées. Pour cela, il/elle veille à l'état de forme et à l'état d'esprit du jour des personnes accompagnées et propose éventuellement des activités adaptées. Lors de la réalisation de l'offre d'animation, l'assistant/e socio-éducatif/-ve tient compte aussi bien du bien-être de la personne accompagnée que du bien-être de tout le groupe et adapte les activités si nécessaire.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f15.1 ... réalise différentes prestations d'activités pour des personnes individuelles ou des groupes. (C3) f15.2 ... s'adresse aux personnes accompagnées de manière ouverte et attentive et encourage l'autonomie, l'auto-efficacité et la confiance en soi. (C3) f15.3 ... agit de manière flexible lors de la réalisation de prestations et les adapte en fonction de l'état d'esprit actuel de la personne accompagnée, ou propose des alternatives. (C4) f15.4 ... permet aux personnes accompagnées de faire des expériences positives grâce à des mesures favorisant leur développement. (C3)	f15.1.1 décrit les processus de dynamique de groupe et explique, comment ceux-ci peuvent être pris en compte lors de la planification et de la réalisation des activités. (C3) f15 4.1 ... met en évidence différentes possibilités d'accompagner les personnes en les encourageant, en les incitant et en les laissant essayer. Il/elle justifie leur utilisation en fonction de la situation. (C3)	f15.1.1.1 ... réalise différentes prestations pour des personnes individuelles et des groupes dans des exercices de simulation. (C3) f.15.2.1.1 ... dispose d'un répertoire de prestations qui encouragent l'apprentissage par le jeu et les met en œuvre dans des exercices de simulation. (C3)
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes et moyens pour promouvoir et développer la motricité, la créativité. • Les processus créatifs • La stimulation sensorielle • Théorie des apprentissages (conditionnement classique, apprentissage par essais et erreurs, apprentissage par renforcement, apprentissage par modèle, apprentissage par intuition) • L'impact des médias et nouveaux moyens technologiques • Choix des activités appropriées • Instructions adaptées • Choix justifiés • Mesures de correction, alternatives adaptées aux situations • Dynamique de groupe 		

- Principe de normalisation dans l'organisation de la vie quotidienne
- Autonomisation
- Encouragement de l'autonomie, de la participation et de l'auto-efficacité dans la vie quotidienne

Théories, concepts, modèles

- Classification des jeux (J. Piaget)
- Escalier à 6 marches du processus d'accompagnement
- Snoezelen
- Théories d'apprentissage (Pavlov, Bandura)
- Analyse de séquence et animation de projet

Compétence opérationnelle f16 : participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes accompagnées		
Année d'apprentissage : 2	Domaine de compétence opérationnelle f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie (variante généraliste)	Nombre de leçons : 20
<p>Description de la compétence L'assistant/e socio-éducatif/-ve se concerta régulièrement avec les personnes accompagnées et avec l'équipe par rapport aux objectifs, aux mesures, aux prestations et au bien-être en tenant compte des observations documentées et des informations du dossier de la personne accompagnée. Par la même occasion, il/elle analyse l'effet des prestations réalisées. Selon les directives de l'établissement, les besoins des personnes accompagnées et la situation d'entretien, il/elle invite l'entourage (proches, représentant légal) à l'entretien. Il se peut qu'il/elle ne conduise pas l'entretien lui/elle-même, en particulier dans des situations complexes, mais ne soit que consulté/e. L'assistant/e socio-éducatif/-ve prépare l'entretien avec l'équipe ou aide la personne responsable à le faire. Le cas échéant, il/elle représente les intérêts des personnes accompagnées et veille à ce que leurs besoins soient perçus et pris en compte. Il/elle adapte si nécessaire les objectifs ou les mesures, en collaboration avec les personnes participant à l'entretien. Selon les directives de l'institution, il/elle rédige un procès-verbal ou un rapport après l'entretien.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
f16.1 ... prépare avec le/la supérieur/e hiérarchique ou avec l'équipe un entretien de suivi, le réalise et l'évalue. (C3) f16.2 ... récupère des retours d'information de l'entourage (proches, représentant légal) et enregistre les requêtes. (C3) f16.3 ... contribue de manière positive à des situations d'entretien difficiles pour les participant-e-s. (C3) f16.4 ... évalue les prestations en tenant compte des personnes accompagnées et les analyse par rapport à leur impact. (C4) f16.5 ... tient systématiquement à jour le dossier et/ou la documentation. (C3)	f16.1.1 ... illustre, exemples à l'appui, l'organisation de situations d'entretien concernant l'offre d'accompagnement. (C2) f16.4.1 ... explique les possibilités et les instruments d'évaluation des prestations et de mesures. (C2)	
<p>Contenus d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes d'évaluation (outils, principes) • Méthodologie de projet éducatif, projet individualisé / collectif (mise en place d'un projet d'accompagnement) • Récolte d'informations et d'observations pour préparer un entretien • Canevas d'entretien • Rédaction de PV et prise de notes • Communication assistée • Méthodes de réflexion 		

Théories, concepts, modèles

- Etapes du processus socio-éducatif
- Evaluation des objectifs
- Méthodologie de projet
- Méthode QQQQCP (planification)
- Techniques d'entretien
- Communication assistée